

Demander l'Indulgence

Dans la Bulle par laquelle il promulgue l'année sainte de la Miséricorde, au paragraphe 22, le pape François rappelle le sens de l'Indulgence que tous les chrétiens sont invités à recevoir au cours de cette année.

Il redit que, dans le sacrement de Réconciliation, les péchés sont réellement effacés par le pardon de Dieu. Mais, malgré ce pardon, le péché laisse sa trace dans nos vies, il incruste son empreinte négative dans nos pensées et nos comportements. Pour prendre un exemple : si, excédé par le comportement d'un proche, je l'accuse violemment d'être vaniteux ou égoïste, le pardon que je lui demanderai et le pardon de Dieu reçu sacramentellement nous aideront à construire la réconciliation entre nous, il n'empêche que cette colère laissera des traces en moi qui pourront faciliter la récurrence...**Quand nous percevons la puissance de la grâce qui nous transforme, nous faisons l'expérience de la force du péché qui nous conditionne.**

C'est sur ce « conditionnement » que s'exerce l'Indulgence. La miséricorde de Dieu libère le pécheur pardonné de toutes les conséquences que le péché a inscrit en lui, **lui donnant d'agir avec charité, de grandir dans l'amour plutôt que de retomber dans le péché.**

Dieu a voulu associer toute son Eglise (trionphante et militante) au don de son Indulgence. Il aurait pu nous l'accorder dans une relation inter personnelle, entre lui et moi, il a choisi d'en faire le signe de la communion qui unit tous ses enfants. Dans la Communion des Saints, la sainteté des uns vient au secours de la faiblesse des autres. Ainsi, de par la volonté de notre Père, l'Indulgence puise sa force dans la sainteté de l'Eglise qui donne à tous de prendre part au Salut apporté par le Christ, en faisant en sorte que le pardon (expression de l'amour de Dieu) porté par la prière des saints, parvienne jusqu'aux extrêmes conséquences de nos actes.

Vivons intensément le Jubilé, en demandant au Père le pardon des péchés et l'étendue de son indulgence miséricordieuse, conclut le pape !

P. Jean-Claude Brunetti